



DEPARTEMENT DU NORD

ARRONDISSEMENT
DE VALENCIENNES

SERVICE
Finances

DELIBERATION
2023/n°88

Nombre de Conseillers : 33
En exercice : 33
Présents : 23
Votants : 31

DATE D'AFFICHAGE
1^{er} décembre 2023

DATE DE CONVOCATION
29 novembre 2023

OBJET:

**Subventions aux
associations sportives
2024 et caisses des Ecoles**

Le Maire
Certifie sous sa responsabilité le
caractère exécutoire de cet acte
Informe que la présente délibération
peut faire l'objet d'un recours pour
excès de pouvoir devant le Tribunal
Administratif de Lille dans un délai de
deux mois à compter des formalités
de publication et de transmission en
sous-préfecture.
Le tribunal administratif peut être
accès par l'application informatique
: « Télérecours citoyens » accessible par
le site Internet www.telerecours.fr

Envoyé en préfecture le 13/12/2023

Reçu en préfecture le 13/12/2023

Publié le 14/12/2023

ID : 059-215901125-20231207-D88_2023-DE

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 07 DECEMBRE 2023

L'an deux mil vingt trois, le sept décembre à 18 heures, les Membres du Conseil Municipal se sont réunis Salle Delannoy sur la convocation qui leur avait été adressée par le Maire, conformément à l'article 48 de la loi du 5 avril 1884.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 33

PRESIDENCE de : Madame Sylvia DUHAMEL, Maire

Etaient présents : Mme DUHAMEL Sylvia, M. LEMAIRE Pascal, M. BROGNIET Patrick, Mme CARRE Danyla, M. LEGRAND Francis, Mme LUDOVISI Brigitte, M. DECROIX Patrick, Mme DUPUIS Michèle, Mme DELGARDE Marie-Tiphaine, M. LEMAY Frédéric, Mme. BELABDLI Angélique, M. WALCZAK Sylvain, Mme MENDOLA Nunziata, M. AULOTTE Jean-Luc, Mme LEROUX Christiane, Mme LEROY Véronique, M. RICHEZ Régis, Mme VANDEPUTTE Valérie, M. DELCOURT Benjamin, M. MOULIN Jérôme, M. GOSTIAUX Philippe, M. LECLERCQ Jacques, M. MUSY Frédéric

Conseillers ayant donné procuration :

Mme GILBERT Stéphanie procuration M. LEMAIRE Pascal
M. DRUESNE Patrick procuration M. RICHEZ Régis
Mme GILSON Emmanuelle procuration Mme DUPUIS Michèle
M. BIGAILLON Laurent procuration M. BROGNIET Patrick
Mme PAGLIA Sylvia procuration M. WALCZAK Sylvain
M. GUIDEZ-EL HILAL Slimane procuration Mme LUDOVISI Brigitte
Mme CANIAU Nathalie procuration M. DECROIX Patrick
M. JEZEK Christophe procuration Mme DUHAMEL Sylvia

Absents excusés : M. BECOURT Julien

Absents : Mme DYTRYCH Anne

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n° ... du 7 décembre 2023, portant adoption du budget primitif 2024,

Considérant que le budget 2024 prévoit un montant global de subventions au bénéfice des associations,

Considérant les avis favorables de la commission Sports Jeunesse et Loisirs en date du 16 novembre 2023 et de la commission Enseignement et Petite enfance en date du 22 novembre 2023,

Considérant l'avis favorable de la commission concernée en date du 28 novembre 2023,

Considérant la politique volontariste de la Ville d'aider les associations locales en leur apportant un soutien financier, et que les associations concernées participent au développement d'actions d'intérêt local,

Considérant les demandes de subventions annuelles et de projet sollicitées par les associations communales reprises dans le tableau récapitulatif ci-dessous,

Considérant qu'il convient d'allouer des subventions annuelles, afin d'assurer le bon fonctionnement de ces associations locales,

Considérant que la municipalité se réserve le droit de demander la restitution de toute ou partie des subventions en cas d'inactivité ou de non-réalisation des projets,

Il est proposé au Conseil Municipal de se prononcer pour l'obtention de ces subventions pour l'année 2024 et d'autoriser Madame le Maire à procéder à leurs règlements selon les tableaux ci-dessous :

Associations – Section enseignement	Subvention annuelle
Amicale laïque de Thiers	500,00 €
Amicale laïque du Centre	500,00 €
OCCE Émile ZOLA	90,00 €
OCCE Léo LANGRANGE	95,00 €
OCCE Claude MONET	80,00 €
OCCE Georges BRASSENS	75,00 €
OCCE Paul LANGEVIN	80,00 €
OCCE Daniel FERY	30,00 €
OCCE Joliot CURIE	45,00 €
OCCE Henri MATISSE	45,00 €
Total des subventions	1 540,00 €

Associations – Section sports et loisirs	Subvention annuelle	Subvention de projet	Total
Aiki Jujutsu Marotokan Bruaysien	1 000 €	- €	1 000 €
Amicale Bruaysienne de Cyclotourisme	1 600 €	1 200 €	2 800 €
Association Cynophile Bruaysienne	1 300 €	800 €	2 100 €
Association Sportive Scolaire Collège Jean Macé	800 €	- €	800 €
Billard Club Bruaysien	1 300 €	- €	1 300 €
Bruay Sports	22 000 €	- €	22 000 €
Ecole Ying Chuan/Kung Fu/Thaï-Chi/Chikung	800 €	- €	800 €
Judo Club Bruaysien	1 800 €	1 400 €	3 200 €
Karaté Club de Bruay sur Escaut	1 800 €	- €	1 800 €
Les Amis de Fanny	500 €	- €	500 €
Les Amis du Tir de Bruay sur Escaut	1 500 €	800 €	2 300 €
Muay Thaï Club Bruaysien	800 €	1 000 €	1 800 €
Pétanque Bruaysienne	1 500 €	- €	1 500 €
Ping-Pong Club Bruaysien	1 500 €	1 000 €	2 500 €
Société de Chasse de Bruay sur l'Escaut	700 €	- €	700 €
Société de Gymnastique Bruaysienne	400 €	- €	400 €
Team pêche	500 €	1 300 €	1 800 €
The Villains	1 200 €	700 €	1 900 €
Top Dance	3 500 €	800 €	4 300 €
Yoga	300 €	- €	300 €
Total des subventions	44 800 €	9 000 €	53 800 €

Après discussion, les membres du Conseil Municipal adoptent la délibération décrite comme ci-dessus à P'UNANIMITE.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus

Pour extrait conforme,
Le Maire,



S. DUHAMEL.

Pour le Maire empêché,
L'Adjoint délégué

Signée le 13/12/2023
Transmis en préfecture 13/12/2023
Publié sur le site le 14/12/2023